

LA SERRE AUX LIVRES

La mise en réseau avec les autres bibliothèques de la Communauté de Communes est en bonne voie. Deux bénévoles vont suivre une formation avec la coordinatrice du réseau de lecture publique pour découvrir ce nouveau fonctionnement. Un appel est lancé aux personnes qui voudraient rejoindre l'équipe et s'investir pour dynamiser notre bibliothèque. Des compétences informatiques seront les bienvenues.

- * Accueil des enfants : les élèves de la maternelle sont accueillis le mardi matin et les grands (CP au CM2) le mardi après-midi.
- * Permanences d'ouverture au public :
 - le mardi de 16h30 à 17h45
 - le samedi de 10h à 12h

AGENDA

Dimanche 18 février - 15 h : loto du Club UNRPA Détente et Loisirs au centre d'accueil de Les Vans.

Samedi 17 mars - Journée « Ecole en poésie »

Mercredi 21 mars - 14h30 : conférence de Louis Ioskowich « De la Birmanie aux terres chamanes en Amazonie » organisée par le club UNRPA Détente et Loisirs. Salle municipale de Les Salettes.

Vendredi 23 mars - 18h30 : Assemblée Générale de l'association Patrimoine Graviérois. Salle de Langlade.

Dimanche 13 mai - à partir de 8h00 : vide grenier organisé par l'association Rétro-Moto-Gaz au Mas de Chazelles.
contact : 06 88 44 44 64 - annulé en cas de pluie.

Heures d'ouverture de la mairie de Gravières :

Mardi de 9h30 à 12h30
Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h
Tel : 04 75 37 24 04
En cas d'urgence : 06 77 11 21 88
e.mail : mairie.gravieres@wanadoo.fr

Proverbe du mois :

« Quand février ne remplit pas les fossés, petites sont les sources »



Tel : 04 75 37 24 04
En cas d'urgence : 06 77 11 21 88
e.mail : mairie.gravieres@wanadoo.fr

Lettre Info n° 14 - février 2018

LES VŒUX DU MAIRE

Le mardi 16 janvier, Monique Doladille, maire de Gravières, entourée du conseil municipal, présentait ses vœux aux Graviérois ainsi qu'aux élus de la Communauté de Communes. Beaucoup de Graviérois s'étaient déplacés ainsi que de nombreux élus des communes voisines. Dans son discours, elle remerciait les personnes présentes et rappelait ce qui a été fait sur la commune en 2017 et ce qui restait en cours pour 2018. Après le discours de Madame le Maire, Jean-Paul Manificier, président de la Communauté de Communes puis Raoul Lherminier, représentant du Département ont présenté leurs vœux.



L'ECOLE : RETOUR A LA SEMAINE DES 4 JOURS

Le nouveau gouvernement a renvoyé aux communes la responsabilité de poursuivre ou non les activités périscolaires sans se prononcer sur l'aide financière pour la rentrée 2018.

Dans la CDC des Vans, toutes les municipalités ont abandonné ce fonctionnement. Les enfants de notre école seraient donc pénalisés et isolés pour suivre les activités sportives ou culturelles du mercredi. A contrecœur, le conseil municipal de Gravières a donc pris la décision de revenir à 4 jours d'école par semaine à partir de septembre 2018.

QUELQUES INFOS ...

- * Au 1er janvier 2018, la compétence assainissement collectif jusqu'alors compétence communale est transférée au SISPEC (Syndicat Intercommunal du Service public de l'eau en Cévennes).
- * Les travaux de voirie seront reportés au printemps, l'entreprise mandatée ayant pris du retard.
- * Depuis janvier 2018, une commission sociale remplace le CCAS. Cette commission composée des mêmes personnes a les mêmes attributions avec un financement

RENDRE ACCESSIBLE LA MAIRIE A TOUS

Ce projet de mise aux normes du bâtiment communal a demandé un long temps de concertation. Il a fallu étudier chaque proposition et voir la faisabilité technique et financière.

Dans cette réflexion, le conseil municipal a été accompagné par le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et le Service des Routes. L'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) se fera par la cour de l'ancienne école. La porte dans le mur d'enceinte donnant sur la route qui monte vers Folcheran sera élargie pour permettre le passage d'un véhicule. Le secrétariat et la salle du conseil seront au rez-de-chaussée.

Le cabinet d'architecture Bancilhon a commencé les études préalables. La mairie fait des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

LA PISCINE INTERCOMMUNALE Tel : 04 75 36 38 80

Du nouveau à la Perle d'Eau

Depuis la rentrée de septembre, la piscine intercommunale gérée par le S.M.A.M (Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale) a développé son offre d'activités. Le nouveau site internet (<http://www.piscine-laperledeau.com>) donne aujourd'hui plus de lisibilité à toutes les prestations offertes au public.

De nouveaux cours de natation ont ainsi vu le jour. Pour les adultes : l'aqua cool niveau 1 et 2 (pour se re-familiariser avec le milieu aquatique) et le perfectionnement (en vue de développer des techniques de nage). Pour les enfants (à partir de 4 ans) le samedi matin. Un cours enfant "multisports" favorise la découverte des sports aquatiques (waterpolo, natation synchronisée, natation compétition...). Les activités d'aquafitness se sont étoffées. L'aquagym à thèmes se déroule en soirée sur des supports de pratiques aquatiques.

Côté soins, de nouveaux intervenants proposent une diversité de prestations bien-être : massages relaxants, future maman, gommage etc.

Il existe une petite restauration (sandwichs chauds à base de produits frais).

Heures d'ouverture au public :

Lundi : 12h-14h et 17h-19h

Mardi : 12h-14h

Mercredi : 12h-16h30 et 18h30-20h30

Jeudi : 12h -14h et 16h-19h

Vendredi : 12h-14h et 16h-19h

Samedi : 12h-18h

Dimanche : 9h30-16h

Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte du lundi au samedi de 12 à 18h et le dimanche de 8h30 à 16h. Fermée les jours fériés.

DANS LE CADRE DE L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

La Mairie et l'association Patrimoine Graviérois organisent une exposition pour commémorer l'armistice de novembre 1918. Les personnes qui accepteront de nous confier lettres, photos, documents, objets de cette époque sont invitées à contacter les associations ou la Mairie.

Pour la Mairie - tél 04 75 37 24 04

Pour Patrimoine Graviérois - M. Padovani : tél 06 73 48 61 51